

# Département du Bas-Rhin

## Arrondissement de Sélestat-Erstein

### COMMUNE DE BOLSENHEIM

---

#### Extrait du procès-verbal des délibérations du conseil municipal

**Séance du lundi 3 juillet à 19h30**

**Sous la présidence de M. François RIEHL, Maire**

Nombre de conseillers élus : 11    Conseillers en fonction : 11    Conseillers présents : 10

Absente excusée : Mme Sophie COUTAUD    Date de la convocation : 25/6/2017

#### **REALISATION D'UN BRANCHEMENT A PARTIR DU NOUVEAU RESEAU DE DISTRIBUTION EN GAZ A LA MAIRIE ET A L'ENSEMBLE MUNICIPAL RUE DE L'EGLISE (USAGE : CHAUFFAGE ET EAU CHAUDE SANITAIRE)**

- Après explications données par M. le maire suite à son rendez-vous avec M. Pascal RUGRAFF du réseau GDS,
- Vu l'extension du nouveau réseau de distribution en gaz à Bolsenheim,
- Etant donné la proposition de raccordement au réseau de gaz naturel de la mairie et de l'ensemble municipal, rue de l'église puisque les chaudières sont défectueuses, notamment celle à la mairie qui est pratiquement hors service,

Le maire soumet au conseil municipal les propositions de contrat de raccordement standard de la mairie et de l'ensemble municipal.

- Mairie : le projet consiste, dans le cadre d'une conversion au gaz naturel à installer une chaudière à condensation d'une puissance de 50 kw destinée à assurer le chauffage et la production d'eau chaude sanitaire de la mairie. Son alimentation nécessitera la réalisation d'un branchement à partir du nouveau réseau de distribution jusqu'au coffret de détente et de comptage qui sera encastré dans le muret, en limite de propriété. Le coût des travaux s'élève à 1.365 euros HT, participation de la commune limitée à 900 euros HT. L'utilisation du gaz naturel, pour couvrir l'ensemble des besoins en chauffage du bâtiment, dans un délai maximum de 24 mois après la réalisation du branchement, permettra le remboursement de la participation aux frais de raccordement.
- Ensemble municipal : Le projet consiste à procéder au renouvellement des équipements thermiques de l'école, pour une puissance de 150 kW, et de l'église pour une puissance de 120 kW. L'installation de l'école est destinée à assurer le chauffage et la production d'eau chaude sanitaire du bâtiment. Celle de l'église est destinée à assurer le chauffage de l'équipement municipal. L'alimentation en gaz naturel de cet ensemble nécessitera :

- L'extension du réseau de distribution entre l'école et l'église en tube PE cal 35 mm sur une longueur de 37 mètres. Le coût de ces travaux d'un montant de 3.809,56 euros HT sera pris en charge par le Gestionnaire du Réseau de Distribution de Réseau GDS.
- Pour l'école, la réalisation d'un branchement depuis le nouveau réseau de distribution jusqu'au coffret qui sera installé sur la façade du bâtiment. Le montant de ces travaux s'élève à 1.658,05 euros HT, participation de la commune limitée à 900 euros HT,
- Pour l'église, la réalisation d'un branchement depuis le nouveau réseau de distribution jusqu'au coffret qui sera installé sur la façade du bâtiment. Le montant de ces travaux s'élève à 1.658,05 euros HT, participation de la commune limitée à 900 euros HT,
- L'utilisation du gaz naturel, pour couvrir l'ensemble des besoins en chauffage du bâtiment, dans un délai maximum de 24 mois après la réalisation du branchement, permettra le remboursement de la participation aux frais de raccordement.
- La conduite d'alimentation, entre le coffret et le point d'utilisation sera à réaliser par un professionnel.

Après avoir entendu l'expose de M. le maire,

les membres du conseil municipal, APPROUVENT,

avec 10 voix POUR - 0 voix CONTRE - 0 ABSTENTION

la réalisation de ces différents branchements et chargent le maire de signer les contrats afin que les travaux puissent démarrer après la pose du réseau de distribution.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en sous-préfecture et de la publication le :  
4/7/2017

Le Maire, F. RIEHL